



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

alcoolisme

Question écrite n° 14207

Texte de la question

M. Michel Liebgott interroge M. le secrétaire d'Etat à la santé au sujet des mesures prises pour lutter contre l'alcoolisme. De nombreuses études démontrent une augmentation de la consommation d'alcool chez les jeunes, avec toutes les conséquences négatives que cela entraîne (délinquance, violence,...). Sur le terrain, les associations dénoncent cet état de fait. Elles jugent que les produits destinés à la jeunesse (genre Premix, bières parfumées,...) sont trop facilement accessibles. C'est pourquoi, il lui demande quelles sont les mesures, dans le cadre de la loi Evin ou en complément de celle-ci, que le Gouvernement entend prendre pour favoriser la prévention et la protection de la jeunesse contre ce fléau qu'est la consommation d'alcool.

Texte de la réponse

Les produits Premix, mélange d'alcool fort et de soda, constituent une préoccupation majeure de santé publique. La consommation des jeunes se caractérise en effet par une forte augmentation de la consommation des alcools forts qui se déclare vers l'âge de 12, 13 ans, et qui a doublé, selon le CFES, depuis 1994. C'est pour répondre à cette préoccupation qu'une taxation spécifique des produits Premix a été instituée par l'article 29 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1997. Cette taxation spécifique a permis d'endiguer l'essor de ces nouvelles boissons sur notre marché national. Par ailleurs, plusieurs pays membres de l'Union européenne ont manifesté leur inquiétude face au succès, auprès de leur jeunesse, de nouvelles boissons en mélange de soda et de boissons fermentées désignées sous le terme « Alcopops ». Dans ces circonstances, il convient de rechercher, avec l'appui de la commission et de nos partenaires européens, les modalités d'une taxation européenne spécifique, propre à faire obstacle au danger représenté par ces boissons en raison de leur attrait sur les jeunes. C'est dans cette voie que le Gouvernement compte s'engager.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14207

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 1998, page 2632

Réponse publiée le : 3 août 1998, page 4353